

## LUMINAIRE

Cierges : 5 et 10 cts.

Lampes de pétrole : Triduum : 10 cts.— Neuvaines : 25 cts.  
— Pour un mois : 50 cts.— Pour un an :  
\$ 5.00.

Lampes d'huile d'olive : Triduum : 20 cts.— Neuvaines : 50  
cts.— Pour un mois : \$ 1.00.— Pour  
un an : \$ 10 00.

Les prix sont doublés pour les lampes qui brûlent jour et nuit.

Lampes d'association : Devant le Saint-Sacrement.— L'Enfant  
Jésus de Prague. — La sainte Vierge.  
— Saint Joseph. — Saint Antoine de  
Padoue. — Saint Pascal Baylon. —  
Notre-Dame des Sept Douleurs. —  
Sainte Anne.

Ces lampes brûlent constamment pendant le jour.

Abonnement : 10 cts par mois ou \$ 1.00 par année.

On inscrit dans un registre spécial les noms des abonnés à  
l'année.

Les personnes qui ajouteront 10 cts à l'abonnement de l'an-  
née auront droit, à la mort, au service qui sera chanté tous les  
ans pour les abonnés des lampes d'association.

## Calendrier

10	DIM	vi	II de l'Av. Kyr, de l'Av. Vêp. de ce dim., mém. du suiv. et de l'oct.
11	Lundi	b	S. Damase, pape et confesseur
12	Mardi	b	Translation de la Ste Maison de Lorette, <i>dbl. maj.</i> (10.)
13	Mercredi	r	Jeune Ste Lucie, vierge et martyre.
14	Jeudi	†	D. l'octave.
15	Vendredi	b	Jeune Octave de l'Immaculée Conception.
16	Samedi	†	S. Eusèbe, évêque et martyr.

## Memento hebdomadaire

QUÉBEC.—Les Quarante-Heures auront lieu à S. Pierre du  
Sud, le 11 ; au S. C. de Jésus, le 13 ; à S. Aubert, le 14 ; au  
couvent de l'Islet, le 15.